

COMMUNAUTE FRANCAISE



1000 BRUXELLES, le 1er octobre 1990.  
Rue Royale 123  
Tél. : 02/219.26.90 - Fax : 217.10.11

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE  
ET DE LA FORMATION.

Direction générale des personnels,  
des statuts, de l'organisation administrative  
et de l'enseignement spécial.

Aux chefs des établissements d'ensei-  
gnement de la Communauté française

01/J.A./G.N./ML.R.

15720 0364

OBJET: Fonctions de promotion. Emplois vacants.

Madame,  
Monsieur,

Je vous adresse, en annexe, un tableau relatif aux fonctions de promotion des établissements d'enseignement de la Communauté française.

Je vous invite à compléter ce tableau en y indiquant les emplois qui sont vacants dans votre établissement.

Je vous saurais gré de me renvoyer ce document pour le 16 octobre 1990 au plus tard.

A l'avance, je vous remercie.

Le directeur général,

Georges NOEL.

Etablissement: .....

.....

EMPLOIS VACANTS.  
 FONCTIONS DE PROMOTION.

Fonctions	Emplois vacants (1)	Nom du dernier titulaire Motif du départ Date du départ
Instituteur primaire en chef	OUI/NON	..... ..... .....
Administrateur - internat pour filles internat pour garçons internat mixte	OUI/NON OUI/NON OUI/NON	..... ..... .....
Préfet des études d'un athénée royal	OUI/NON	..... ..... .....
Directeur dans l'enseignement primaire	OUI/NON	.....
dans l'enseignement secondaire inférieur	OUI/NON	.....
dans l'enseignement secondaire supérieur	OUI/NON	.....
dans l'enseignement supérieur-type court	OUI/NON	.....
Chef de travaux d'atelier - D.I.	OUI/NON	.....
- D.S.	OUI/NON	.....
(à ne compléter que pour les instituts techniques).		.....

(1) Un emploi est vacant s'il n'est pas pourvu d'un titulaire nommé à la fonction de promotion concernée et affecté dans l'établissement.

Date : ..... Le chef d'établissement ,